

Préavis concernant les élections à des fonctions judiciaires à l'intention du Grand Conseil

—
du 11 septembre 2024 – session 10.2024



Conseil de la magistrature CM
Justizrat JR

Table des matières

Préambule	2
1.1 Mises au concours des fonctions judiciaires du Conseil de la magistrature :	2
1 Président-e au Tribunal d'arrondissement de la Singine 50% (réf. 8065)	3
1.1 Démissionnaire	3
1.2 Exigences, entrée en fonction, assermentation	3
1.3 Particularités	3
1.4 Préavis favorable (avec ordre de priorité)	4
2 Assesseur-e (comptabilité/contrôle des comptes) auprès de la Justice de paix de la Singine (réf. 8138)	5
2.1 Démissionnaire	5
2.2 Exigences, entrée en fonction, assermentation	5
2.3 Préavis favorable	5
3 Assesseur-e (locataires) auprès de la Commission de conciliation en matière de bail de la Gruyère, de la Glâne, de la Broye et de la Veveyse (réf. 8129)	6
3.1 Démissionnaire	6
3.2 Exigences, entrée en fonction, assermentation	6
3.3 Préavis favorable	6
4 Assesseur-e (locataires) auprès de la Commission de conciliation en matière de bail de la Sarine (réf. 8161)	7
4.1 Démissionnaire	7
4.2 Exigences, entrée en fonction, assermentation	7
4.3 Préavis favorable	7
Récapitulatif des candidatures préavisées favorablement	8

Préambule

1.1 Mises au concours des fonctions judiciaires du Conseil de la magistrature :

- > Président-e au Tribunal d'arrondissement de la Singine 50% (référence 8065) (FO du 19.07.2024)
- > Assesseur-e (comptabilité/contrôle des comptes) auprès de la Justice de paix de la Singine (référence 8138) (FO du 09.08.2024)
- > Assesseur-e (locataires) auprès de la Commission de conciliation en matière de bail de la Gruyère, de la Glâne, de la Broye et de la Veveyse (référence 8129) (FO du 09.08.2024)
- > Assesseur-e (locataires) auprès de la Commission de conciliation en matière de bail de la Sarine (référence 8161) (FO du 09.08.2024)

Le Conseil de la magistrature a examiné les candidatures en tenant compte des critères constitutionnels, à savoir la formation, l'expérience professionnelle et les qualités personnelles des candidats.

1 Président-e au Tribunal d'arrondissement de la Singine 50% (réf. 8065)

1.1 Démissionnaire

Madame Debora Friedli-Bruggmann, démission au 30.09.2024.

1.2 Exigences, entrée en fonction, assermentation

- > Brevet d'avocat-e, licence ou master en droit et justifier de connaissances pratiques suffisantes pour l'exercice de la fonction. La mise au concours s'adresse aux personnes ayant de l'intérêt et de l'expérience dans le domaine du droit pénal et civil.
- > Citoyenneté active sur le plan cantonal. Les personnes de nationalité étrangère doivent être titulaires d'un permis d'établissement et être domiciliées dans le canton depuis au moins cinq ans. Les personnes candidates ne doivent pas faire l'objet d'acte de défaut de biens, ne pas avoir été condamnées pénalement pour des faits incompatibles avec la fonction.
- > Maîtrise de la langue allemande avec de bonnes connaissances de la langue française.

1.3 Particularités

La personne élue devra en outre assumer la fonction de Suppléant-e du Président ou de la Présidente du Tribunal d'arrondissement de la Gruyère, du Tribunal des prud'hommes de la Singine et de la Gruyère ainsi que du Tribunal des baux de la Gruyère, de la Glâne, de la Broye et de la Veveyse pour le traitement des affaires en allemand.

Entrée en fonction : 01.10.2024 ou à convenir

Assermentation : oui

Le Tribunal compte actuellement trois présidentes.

1.4 Préavis favorable (avec ordre de priorité)

1. Mathias Boschung

Monsieur Mathias Boschung, né en 1976, domicilié à Fribourg, marié, deux enfants :

- > Brevet d'avocat, dr. iur. ; CAS en criminologie ; CAS en magistrature (début de la formation 02.2025)
- > Enquêteur poursuite et évaluation des infractions commises sur les marchés financiers au Département fédéral des finances DFF 100%
- > Juge suppléant au Tribunal cantonal depuis 01.2022
- > Langue maternelle allemande, très bonnes connaissances du français, de l'anglais et du portugais, connaissances scolaires/de base de l'espagnol et de l'italien

Ce candidat répond pleinement aux exigences du poste. Son parcours tant personnel que professionnel dénotent d'une grande capacité d'adaptation, d'une maturité et d'un excellent sens de la communication qui lui permettront d'endosser ce rôle de magistrat dans les meilleures conditions. Ce poste à 50% lui permettra en outre de conserver ses activités accessoires telles que chef d'orchestre et juge suppléant au Tribunal cantonal.

2. Jonas Kühni

Monsieur Jonas Kühni, né en 1989, domicilié à Fribourg :

- > Master of Law, Brevet d'avocat
- > Président du Tribunal des prud'hommes de la Singine 10%
- > Greffier au Tribunal d'arrondissement de la Sarine et au Tribunal pénal économique 50% ainsi qu'au Tribunal d'arrondissement de la Singine 40%
- > Président ad hoc 50% au Tribunal d'arrondissement de la Singine dès 01.10.2024 jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau ou de la nouvelle magistrat-e élu-e
- > Président ad hoc 10% au Tribunal d'arrondissement de la Sarine 08.2021 - 02.2022
- > Langue maternelle allemande, très bonnes connaissances du français et de l'anglais

Ce candidat possède l'expertise nécessaire pour le poste. Il connaît en outre parfaitement le fonctionnement du Tribunal de la Singine et du Pouvoir judiciaire fribourgeois.

2 Assesseur-e (comptabilité/contrôle des comptes) auprès de la Justice de paix de la Singine (réf. 8138)

2.1 Démissionnaire

Madame Gioia Liv Thalmann, démission avant entrée en fonction au 01.01.2025.

2.2 Exigences, entrée en fonction, assermentation

- > Compétences avérées dans le domaine de la comptabilité et intérêt pour l'informatique. Suffisamment de disponibilité pour la fonction (env. 20 % répartis sur l'année). La personne élue devra assumer, outre les tâches ordinaires, la responsabilité principale des révisions de comptes.
- > Citoyenneté active sur le plan cantonal. Les personnes de nationalité étrangère doivent être titulaires d'un permis d'établissement et être domiciliées dans le canton depuis au moins cinq ans. Les personnes candidates ne doivent pas faire l'objet d'acte de défaut de biens, ne pas avoir été condamnées pénalement pour des faits incompatibles avec la fonction
- > Maîtrise de la langue allemande avec des connaissances de la langue française

Entrée en fonction : 01.01.2025 ou à convenir

Assermentation : oui

Les assesseur-e-s actuels du Tribunal comptent 6 femmes et 2 hommes.

2.3 Préavis favorable

Ruth Meuwly, Gaston Waeber (à égalité selon ordre alphabétique)

Madame Ruth Meuwly, née en 1961, domiciliée à Schmitten :

- > Laborantine en chimie, collaboratrice comptabilité
- > Assistance de projet en tant que collaboratrice comptable 100% - à partir du 01.01.25 en retraite anticipée
- > Langue maternelle allemande, connaissances scolaires/de base du français et de l'anglais

Monsieur Gaston Waeber, né en 1964, domicilié à Tafers :

- > Peintre en automobiles avec brevet fédéral ; planificateur des transports
- > Directeur d'une entreprise de voyages en car 80% (jusqu'au 30.09.2024)
- > Vice-syndic de la commune de Tafers
- > Président de la commune bourgeoisiale de Tafers
- > Expert aux examens de fin d'apprentissage conducteur/conductrice de véhicules lourds
- > Langue maternelle allemande, très bonnes connaissances du français

Ces deux candidats répondent pleinement aux exigences du poste tant en termes de compétences que de flexibilité.

3 Assesseur-e (locataires) auprès de la Commission de conciliation en matière de bail de la Gruyère, de la Glâne, de la Broye et de la Veveyse (réf. 8129)

3.1 Démissionnaire

Madame Laure Gallay, démission au 31.12.2024.

3.2 Exigences, entrée en fonction, assermentation

- > Personne issue d'une organisation assurant la défense des locataires (art. 61 al. 3 LJ). Lettre de soutien ou de recommandation de l'organisation à produire
- > Domicile dans l'une des circonscriptions judiciaires concernées (Gruyère, Glâne, Broye, Veveyse).
- > Les candidat-e-s doivent jouir de suffisamment de disponibilité pour la fonction
- > Préférence sera donnée à une personne ayant des connaissances en droit du bail
- > Citoyenneté active sur le plan cantonal. Les personnes de nationalité étrangère doivent être titulaires d'un permis d'établissement et être domiciliées dans le canton depuis au moins cinq ans. Les personnes candidates ne doivent pas faire l'objet d'acte de défaut de biens, ne pas avoir été condamnées pénalement pour des faits incompatibles avec la fonction
- > Maîtrise de la langue française avec des connaissances de l'allemand

Entrée en fonction : 01.01.2025 ou à convenir

Assermentation : oui

Les assesseur-e-s actuels de la Commission comptent 5 femmes et 5 hommes.

3.3 Préavis favorable

Madame Jeanne Marmy, née en 1967, domiciliée à Cugy :

- > Secrétaire bilingue et maturité fédérale
- > Femme au foyer, auparavant secrétaire du chef du Service Hébergement de la Croix-Rouge Fribourgeoise
- > Langue maternelle française, très bonnes connaissances de l'allemand et du schweizerdeutsch, bonnes connaissances de l'anglais, connaissances scolaires/de base de l'italien
- > La candidate est soutenue par l'ASLOCA Fribourg

Cette candidate répond pleinement aux exigences du poste.

4 Assesseur-e (locataires) auprès de la Commission de conciliation en matière de bail de la Sarine (réf. 8161)

4.1 Démissionnaire

Madame Amalia Echegoyen, démission au 31.12.2024.

4.2 Exigences, entrée en fonction, assermentation

- > Personne issue d'une organisation assurant la défense des locataires (Art. 61 al. 3 LJ). Lettre de soutien ou de recommandation de l'organisation à produire
- > Domicile dans la circonscription judiciaire concernée (Sarine) (art. 7 al. 2 LJ). Les candidat-e-s doivent jouir de suffisamment de disponibilité pour la fonction
- > Préférence sera donnée à une personne ayant une solide expérience dans le domaine de l'immobilier ainsi que de très bonnes connaissances en droit du bail
- > Citoyenneté active sur le plan cantonal. Les personnes de nationalité étrangère doivent être titulaires d'un permis d'établissement et être domiciliées dans le canton depuis au moins cinq ans. Les personnes candidates ne doivent pas faire l'objet d'acte de défaut de biens, ne pas avoir été condamnées pénalement pour des faits incompatibles avec la fonction
- > Maîtrise de la langue française avec des connaissances de l'allemand

Entrée en fonction : 01.01.2025 ou à convenir

Assermentation : oui

Les assesseur-e-s actuels de la Commission comptent 4 femmes et 6 hommes.

4.3 Préavis favorable

Monsieur Alex Matos, né en 1992, domicilié à Fribourg :

- > Brevet d'avocat
- > Avocat auprès d'une Etude d'avocats à Fribourg 100%
- > Consultant au sein de l'ASLOCA Sarine
- > De nationalité portugaise - permis C
- > Bilingue français-portugais, très bonnes connaissances de l'espagnol et de l'anglais, connaissances scolaires/de base (B2) de l'allemand
- > Le candidat est recommandé par l'ASLOCA Sarine

Ce candidat répond pleinement aux exigences du poste.

Récapitulatif des candidatures préavisées favorablement

Tribunal d'arrondissement de la Singine

Président-e 50%

Avec ordre de priorité

1. **Boschung**
2. **Jonas Kühni**

Justice de paix de la Singine

Assesseur-e (comptabilité/contrôle des comptes)

A égalité selon ordre alphabétique

Ruth Meuwly, Gaston Waeber

Commission de conciliation en matière de bail de la Gruyère, de la Glâne, de la Broye et de la Veveyse

Assesseur-e (locataires)

Jeanne Marmy

Commission de conciliation en matière de bail de la Sarine

Assesseur-e (locataires)

Alex Matos